Syndicat intercommunal
SI NA
Tille Norges Arnison

Syndicat Intercommunal de la Tille, de la Norges et de l'Arnison (SITNA)	Compte-rendu Comité Syndical

Date :	**Mardi 28 janvier 2025 à 18h30 heures**
Lieu :	Salle du Conseil Municipal, Mairie de Premières
Ordre du jour	- **Approbation du compte-rendu du 8 octobre 2024** - **Débat d'orientation budgétaire** - **Désignation de deux délégués à la CLE de la Tille** - **Questions et informations diverses**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Tille Aval, de la Norges et de l'Arnison, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Premières sur convocation en date du 20 janvier 2025 de Pascal MARTEAU, Président.

Présents : MARTEAU Pascal, DEMAISON Patrice, Patrick MORELIERE, BOURNY Nicolas, Emmanuel PONTILLO, LENOIR Michel, Lionel SANCHEZ, MEDEAU Jacques, suppléant votant, DEHER Thomas, suppléant votant, TUVACHE Mickaël, suppléant votant, Rémi DETANG le quorum est ainsi atteint

Excusés : Jean-François DODET, LEMANCEAU Philippe, Guillaume RUET, LOVICHI, suppléant, Didier RELOT, Olivier GAUTHRON

Absents : STAIGER Jean-Denis, Gaël GREGOIRE, Bruno BETHENOD, Dominique MARTIN-GENDRE, Jean-Paul DUMONT, Philippe BELLEVILLE, Hugues ANTOINE, MASSON Jean-Patrick

- Secrétaire de séance : BOURNY Nicolas

- **Services :**
  - Mme Catherine TRAVERSE, secrétaire du Syndicat
  - Mme Amandine COYER, chargée de missions BV Tille et animatrice du SAGE
  - Benoit Clair, technicien est excusé
  - M. LAUNE Sébastien, directeur du Service eaux et réseaux (Dijon Métropole)

1) Approbation du compte-rendu du 8 octobre 2024

Le compte-rendu du 8 octobre 2024 a été approuvé à l'unanimité

2) Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants et leurs groupements (article 11 et 12 de la loi du 6 février 1992).

L'article 107 de la loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 17 août 2015 a modifié les articles L 2312-1, L3312-1 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Le contenu du rapport comprend les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, la présentation des engagements pluriannuels, des informations sur la structure et la gestion de la dette ainsi que l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Amandine COYER est invitée par le Président à présenter les orientations budgétaires pour l'année 2025. Le power-point présenté est annexé à ce compte-rendu

Le Président prend note du rapport et le soumet au débat d'orientation budgétaire 2025 et notamment sur les points suivants : le plan stratégique à 6 ans, le futur plan de communication, le projet de site internet, tous les travaux et projets 2025, les études prospectives 2050 et l'étude de fusion Sitiv-Sitna

Le Conseil Syndical, vu les articles L2312-1 et D2312-3 du CGCT

après avoir délibéré décide à l'unanimité de prendre acte du débat d'orientation budgétaire.

3) Désignation de deux délégués à la CLE de la Tille

La composition de la CLE de la Tille doit être modifiée et désormais le SITNA aura deux délégués au lieu de trois, comme le SITIV.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne M. MARTEAU Pascal et M. BOURNY Nicolas, délégués à la CLE de la Tille.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 h 15

Le secrétaire,

BOURNY Nicolas

Le Président,

Pascal MARTEAU

Syndicat Intercommunal Aménagement Tille Aval-Norge l'Arnison S.I.T.N.A. Siège : Mairie d'Izier 21110

Syndicat intercommunal

SI NA

Tille Norges Arnison

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 28 janvier 2025 À 18H30

Mairie de Premières
7 Grande Rue
21110 PREMIERES

Débat d'Orientation Budgétaire

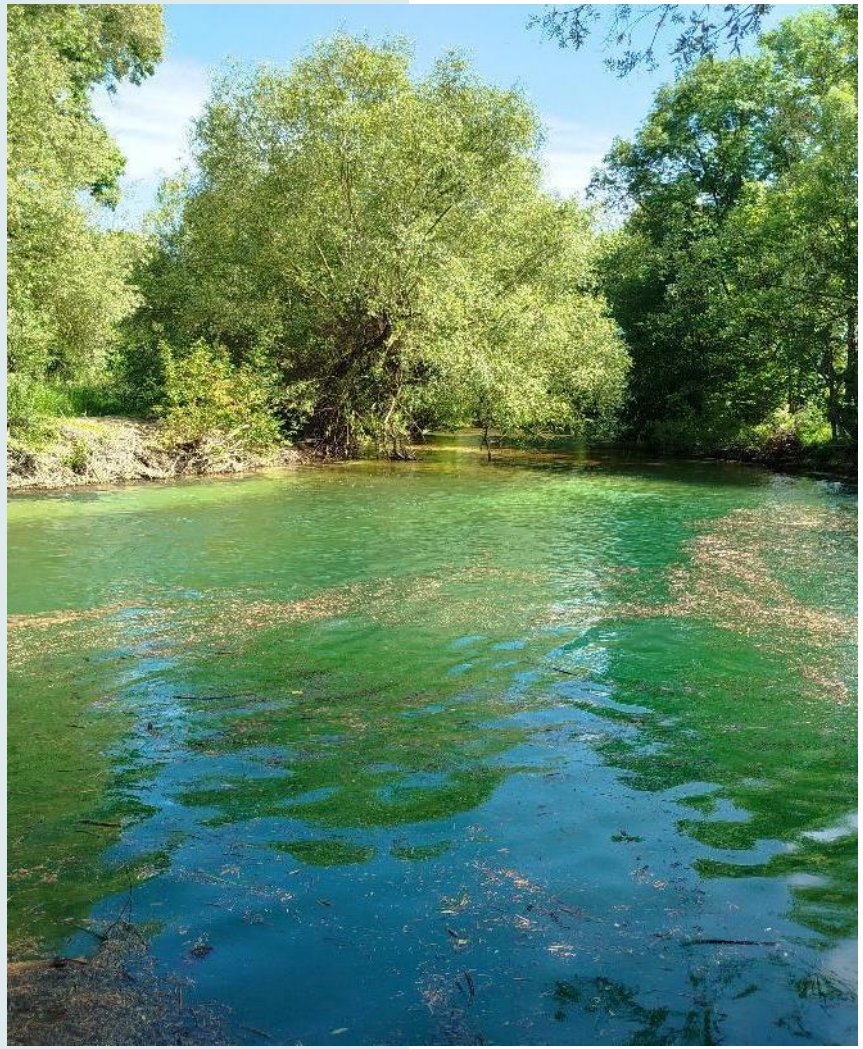

La Tille à Arcelot

INFORMATIONS DIVERSES

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES 2025

- Les grandes orientations 2025
- Les dépenses et recettes prévisionnelles Animation, Études & Travaux

ANIMATION BV ET SAGE

- Construire la stratégie cadre pour la gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Tille
- Élaborer le programme d'actions des prochaines années (2026-2028/2030)
- Valoriser les actions déjà menées par le syndicat : études, travaux & actions de sensibilisation
- Poursuivre et développer des actions de communication et de sensibilisation
- Élaborer un plan de communication à l'échelle du SAGE de la Tille

TRAVAUX ET ÉTUDES 2025

- Programme d'entretien des berges (Report 2024)
- Travaux d'urgence 2025 (Nouvelle Opération 2025)
- Diversification du lit mineur de Tille à REMILLY-SUR-TILLE (Report 2024)
- Études préalables à la remise du Bas-Mont dans son talweg d'origine, création des zones humides et de zones d'expansion de crues dans la commune de VAROIS-ET-CHAIGNOT (Nouvelle Opération 2025)
- Création d'un site internet (Continuité 2024)
- Étude prospective d'anticipation au changement climatique sur les ressources en eaux à l'échelle des bassins Ouche-Tille-vouge en vue d'une stratégie d'adaptation (Continuité 2023)
- Étude de préfiguration pour la création d'un syndicat unique à l'échelle du bassin de la Tille (Continuité 2024)

QUESTIONS DIVERSES



Bras de la Tille reconnecté - ARCELOT

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES 2025

LES GRANDES ORIENTATIONS 2025

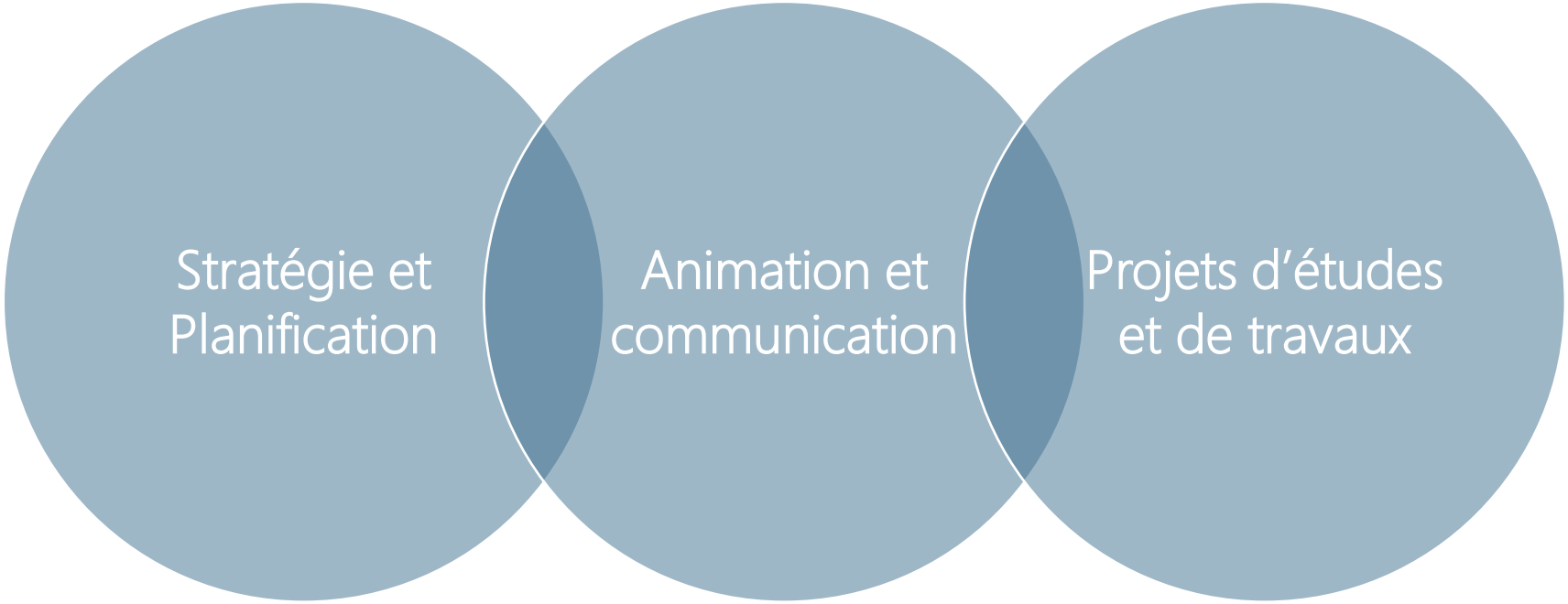

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES 2025

LES DÉPENSES ET RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025 ANIMATION, ÉTUDES & TRAVAUX

Opérations	DÉPENSES			RECETTES			RESTE À CHARGE SYNDICAT	
Intitulé de l'opération	MONTANT total projet (TTC) Lorsque la Maîtrise d'ouvrage est déléguée, seule la part du syndicat apparaît	PAYÉ exercices antérieurs (TTC)	**RESTE À RÉALISER 2025**	MONTANT TOTAL subventions et participations autres structures	PERCU exercices antérieurs	**RESTE À PERCEVOIR 2025**	Montant (€ TTC)	**Taux (% du montant TTC)**
Charges salariales agents techniques 2025	*24 130,00 €*	***- €***	***24 130,00 €***	*- €*	*- €*	***- €***	*24 130,00 €*	*100,00%*
Chargé de missions (Participation du SITNA = 50% du reste à charge du SITIV Subv. Feuille de route Animation AE RMC déduites)	8 575,00 €	- €	**8 575,00 €**	- €		**- €**	8 575,00 €	100,00%
Technicien rivières (Participation du SITNA = 50% du reste à charge du SITIV Subv. Feuille de route Animation AE RMC déduites)	15 555,00 €	- €	**15 555,00 €**	- €		**- €**	15 555,00 €	100,00%
Études & Prestations Intellectuelles	*106 575,43 €*	*6 829,95 €*	***99 745,48 €***	*70 656,00 €*	*- €*	***70 656,00 €***	*29 089,48 €*	*27,29%*
Remise du Bas-Mont dans son talweg d'origine, création des zones humides et de zones d'expansion de crues dans la commune de VAROIS-ET-CHAIGNOT (Études AVP PRO DLE + MOE)	88 320,00 €	- €	**88 320,00 €**	70 656,00 €		**70 656,00 €**	17 664,00 €	20,00%
Création d'un site internet	696,00 €	- €	**696,00 €**	- €		**- €**	696,00 €	100,00%
Étude de préfiguration pour la création d'un syndicat unique sur le bassin de la Tille	8 134,00 €	- €	**8 134,00 €**	- €		**- €**	8 134,00 €	100,00%
Étude prospective Ouche Vouge Tille (PTGE)	9 425,43 €	6 829,95 €	**2 595,48 €**	- €		**- €**	2 595,48 €	100,00%
Travaux	*95 360,00 €*	***- €***	***95 360,00 €***	27 288,00 €	*- €*	**27 288,00 €**	68 072,00 €	*71,38%*
Entretien 2024	50 000,00 €	- €	**50 000,00 €**	15 000,00 €		**15 000,00 €**	35 000,00 €	70,00%
Travaux d'entretien urgents 2025	30 000,00 €	- €	**30 000,00 €**	- €		**- €**	30 000,00 €	100,00%
Diversification du lit mineur de la Tille à REMILLY-SUR-TILLE	15 360,00 €	- €	**15 360,00 €**	12 288,00 €		**12 288,00 €**	3 072,00 €	20,00%
TOTAL	226 065,43 €	6 829,95 €	219 235,48 €	97 944,00 €	- €	**97 944,00 €**	121 291,48 €	53,65%

ANIMATION 2025

STRATÉGIE & PLANIFICATION

CONSTRUIRE LA **STRATÉGIE CADRE** POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT DE LA TILLE

OBJECTIFS ET CONTENU

1) Description de la situation actuelle :

- Aperçu des syndicats (les syndicats, leurs missions, leurs réalisations, etc.)
- Rappel des enjeux associés à la GEMA (et PI) sur le BV Tille
- Analyse stratégique de l'environnement interne et externe (structure organisationnelle, facteurs externes influant sur les syndicats et leurs missions, le personnel, la stratégie actuelle, …)

2) Description de la situation future souhaitée : Énoncé des objectifs stratégiques, de la vision des syndicats, des missions et des valeurs fondamentales des syndicats, …

3) Le plan stratégique : Les orientations stratégiques, les priorités stratégiques utilisées pour construire le plan d'actions, les projections financières, le plan d'actions

DURÉE : ~18 mois

VALIDATION le CS du SITIV, le CS du SITNA, la CLE Tille

N.-B. : La stratégie sera alimentée par les nombreux documents existants ou en cours de finalisation (SDAGE RM&C 2022-2027, PAGD du SAGE de la Tille, Étude prospective OTV, Étude de préfiguration pour la création d'un syndicat) unique

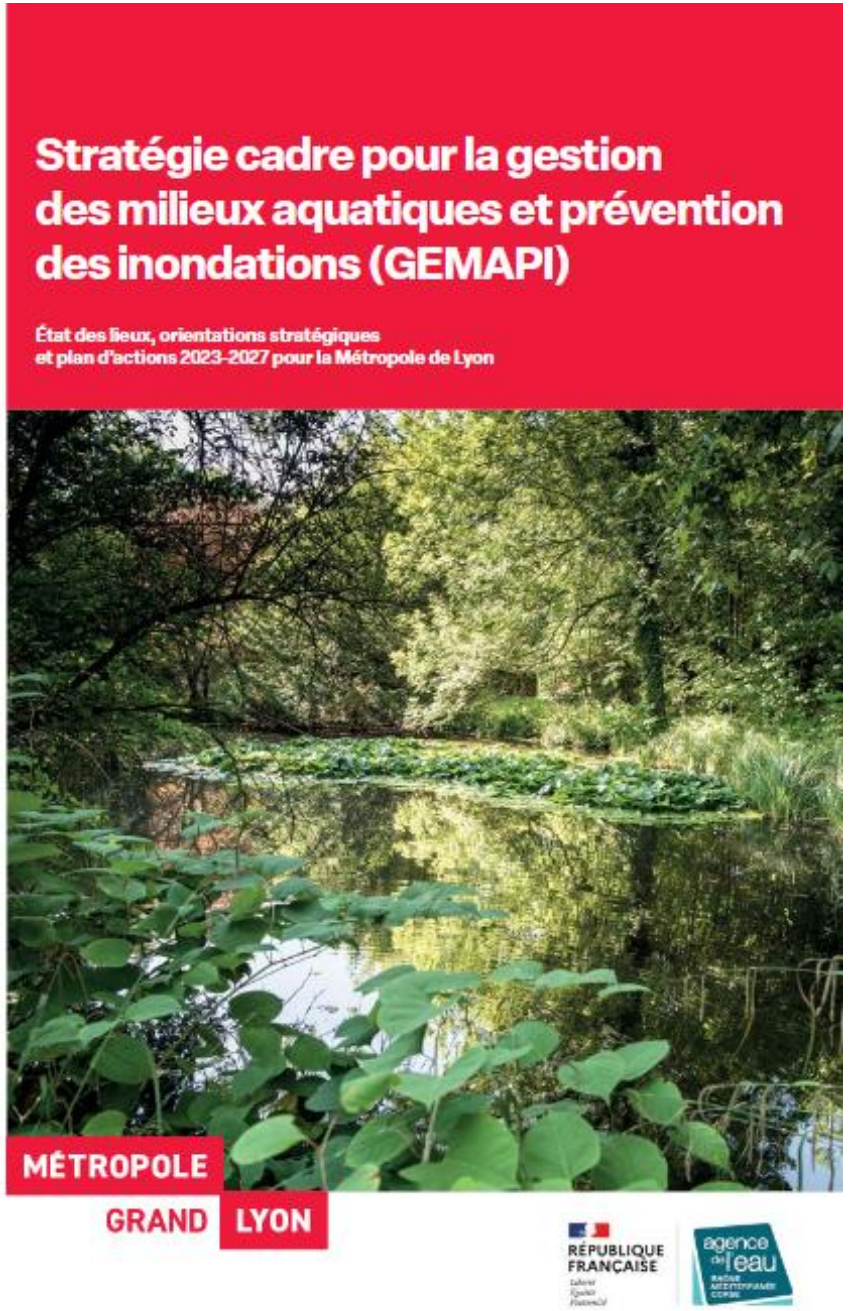

Exemple de la stratégie cadre GEMAPI de la Métropole du Grand Lyon)

ANIMATION 2025

STRATÉGIE & PLANIFICATION

ÉLABORER LE **PROGRAMME D'ACTIONS DES PROCHAINES ANNÉES** (2026-2028/2030)

- Faire émerger de nouveaux projets
- Élaborer le plan d'actions & le futur contrat de bassin Tille (contractualisation à compter de 2026)

VALORISER LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES PAR LE SYNDICAT : études, travaux & actions de sensibilisation

- Élaboration et publication d'une **Cartographie interactive** sur le site internet permettant de visualiser les actions menées
- Élaboration et publication sur le site internet de **Fiches action** synthétiques (des différents projets menés par le syndicat)

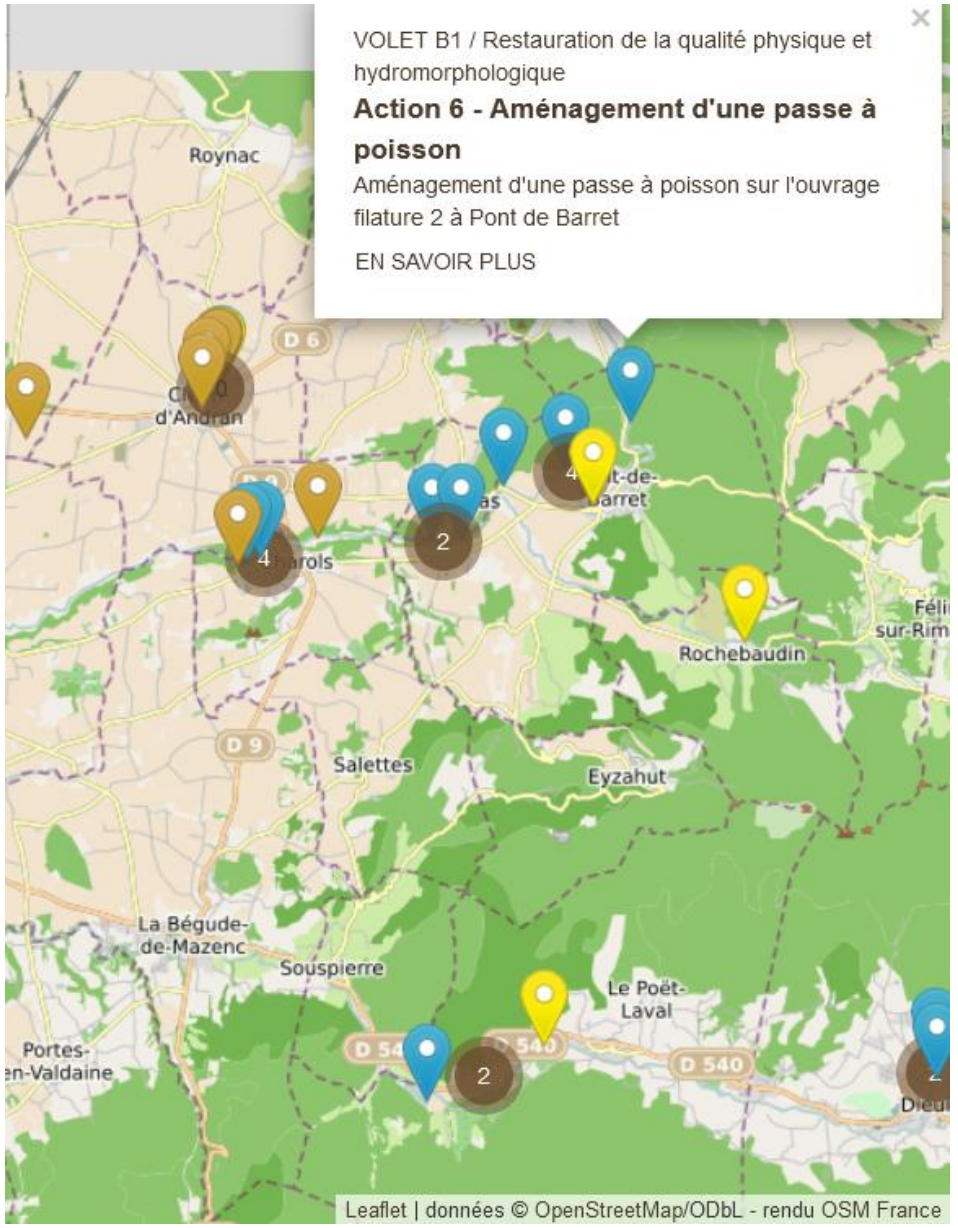

Exemple de cartographie interactive (SMBRJ) renvoyant vers une fiche action

ANIMATION 2025

ANIMATION & COMMUNICATION

POURSUIVRE ET DÉVELOPPER DES **ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION**

- Réaliser au moins deu animation auprès de **scolaires** (Lycée agricole de QUÉTIGNY, ATE à CLÉNAY en collaboration avec Pirouette Cacahuète)

- Réaliser au moins une animation auprès du **grand public** (entretien, zones humides et/ou continuité écologique)

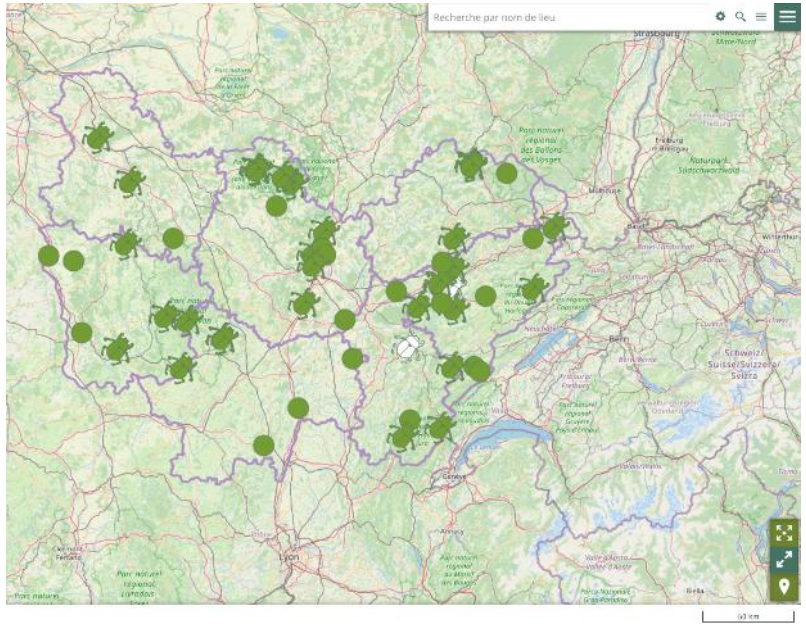

Localisation des ATE de Bourgogne-Franche-Comté



Animation du 17/10/2024 sur le chantier de CLÉNAY avec la classe de Terminale STAV du Lycée agricole de QUÉTIGNY par B. CLAIR, Technicien de rivières

PLANIFICATION & COMMUNICATION

ÉLABORER UN PLAN DE COMMUNICATION À L'ÉCHELLE DU SAGE DE LA TILLE

OBJECTIFS :

S'appuyer sur les outils existants et la trame de plan de communication qui sera réalisée dans le cadre d'un marché entre la Région Grand-Est et le groupement « Autrement dit » et « Com'un poisson dans l'eau » pour :

- Élaborer un plan de communication spécifique au bassin de la Tille (Création d'une trame de plan de communication « type » dans le cadre du marché de la Région Grand-Est)
- Identifier les outils de communication adaptés au territoire (Création de 3 outils de communication « type » dans le cadre du marché de la Région Grand-Est)



Extrait de la présentation du marché lancé par la Région Grand Est dans le cadre de sa mission d'accompagnement des SAGE du Grand Est

TRAVAUX 2025

PROGRAMME D'ENTRETIEN DES BERGES (Report des travaux programmés en 2024)

SECTEUR CONCERNÉ : La Tille à PLUVET

COÛT : 50 000 euros TTC

FINANCEMENT : AERMC : 15 000 euros TTC - 25 % (sous conditions)

SITNA : 35 000 euros TTC - 75 %

TRAVAUX : CHENOT

RÉALISÉ 2024 : 0 € TTC

PRÉVISIONNEL 2025

- DÉPENSES : 50 000,00 € TTC
- RECETTES : 15 000,00 €

TRAVAUX D'URGENCE 2025

COÛT PRÉVISIONNEL : 30 000 euros TTC

FINANCEMENT : AERMC : 0 % (peut-être 30 % sous conditions)

SITNA : 30 000 € TTC

RÉALISÉ 2024 : 0 € TTC

PRÉVISIONNEL 2025

- DÉPENSES : 30 000,00 € TTC
- RECETTES : 0,00 €

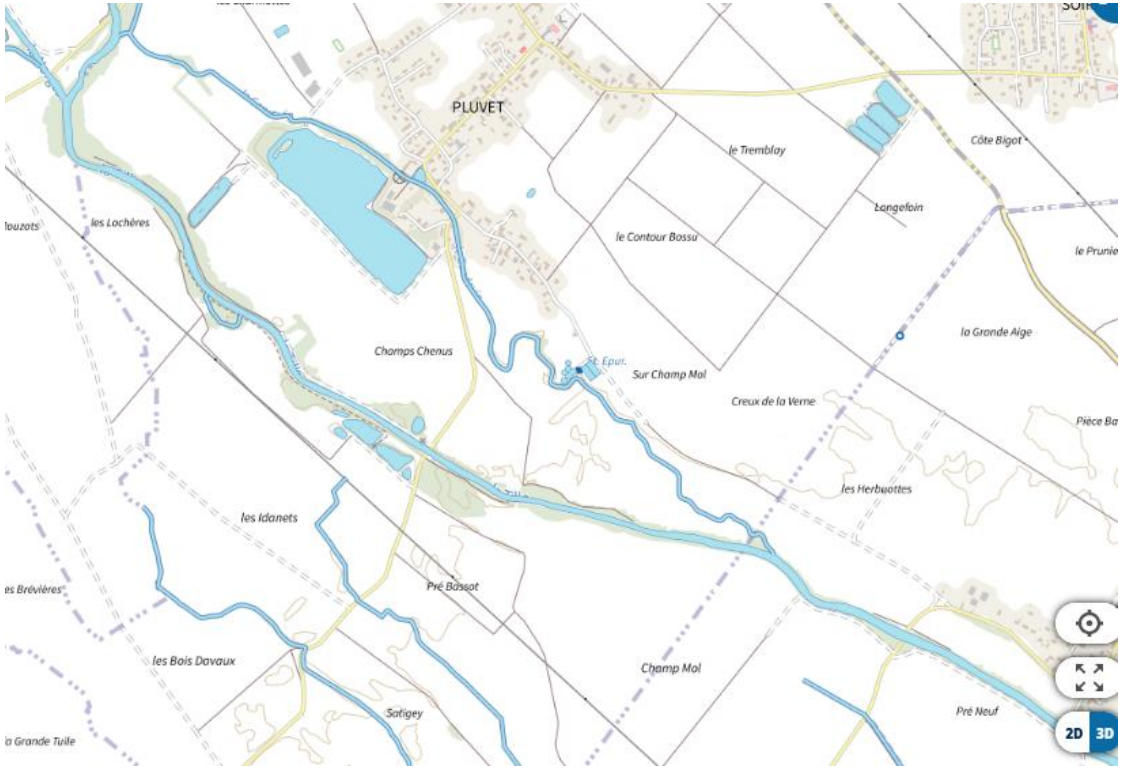

Localisation du secteur concerné par la tranche d'entretien 2024 – La Tille à PLUVET

RAPPEL

Arrêt de l'entretien voté par le comité syndical du SITNA le 5/10/2024

TRAVAUX 2025

DIVERSIFICATION DU LIT MINEUR DE LA TILLE À REMILLY-SUR-TILLE (Report 2024)

OBJECTIFS : Protection des berges par technique végétale et diversification des habitats par la pose d'épis déflecteurs et la fixation d'arbres en berges

COÛT TOTAL: 15 360 € TTC

FINANCEMENT : R BFC 12 288 € TTC (80%)

SITNA 3 072 € TTC (20%)

TRAVAUX: CHENOT

RÉALISÉ 2024 : 0 € TTC

PRÉVISIONNEL 2025

- DÉPENSES : 15 360,00 € TTC
- RECETTES : 12 288,00 €



Exemple d'épis installés dans le lit de la Varaude (BV Vouge)



Berge érodée dans le secteur du projet

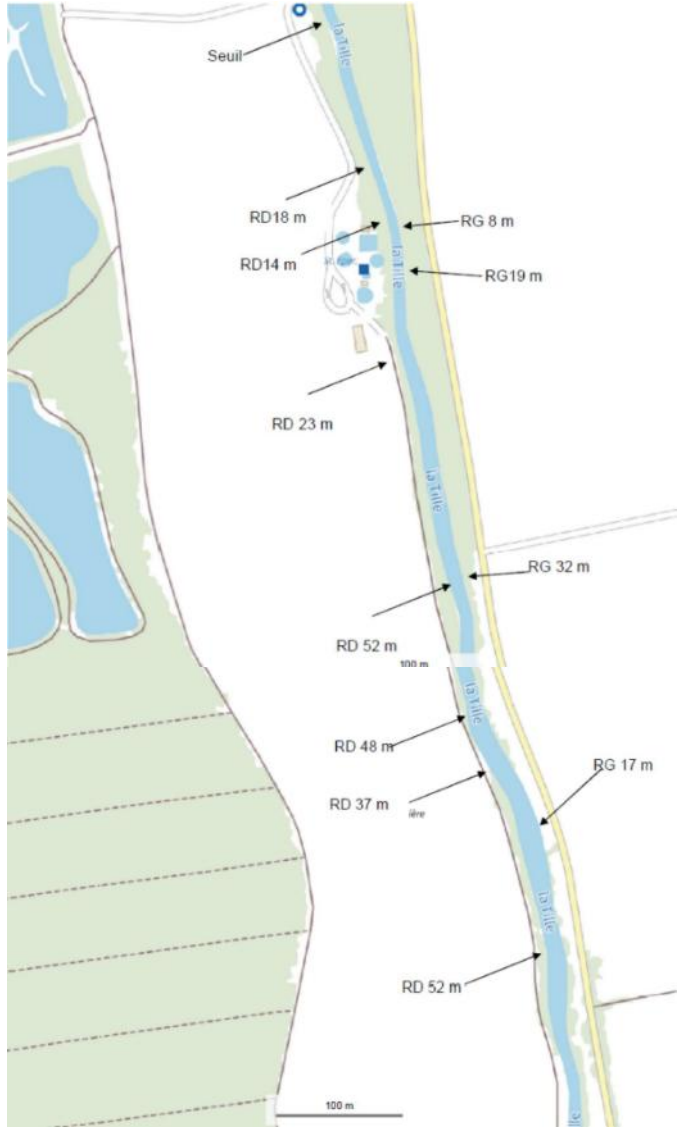

Localisation des encoches d'érosion

ÉTUDES 2025

CRÉATION D'UN SITE INTERNET (Poursuite de la réalisation débutée en 2024)

OBJECTIFS :

- Présentation des syndicats, de leurs missions et compétences,
- Présentation du territoire et de ses enjeux, Présentation de la CLE, de son rôle et de ses actions,
- Mise à disposition d'informations sur les études et travaux réalisés, de plaquettes de communication, et de tous documents utiles

MO : Déléguée au SITIV

PRESTATAIRE : Valentin BAUDRY

COÛT TOTAL : 1 392 euros TTC

FINANCEMENT :

- SITNA : 696 € TTC- 50 %
- SITIV : 696 € TTC – 50 %

RÉALISÉ 2024 : 0,00 €

PRÉVISIONNEL 2025 :

- DÉPENSES : 696,00 € TTC
- RECETTES : 0,00 €

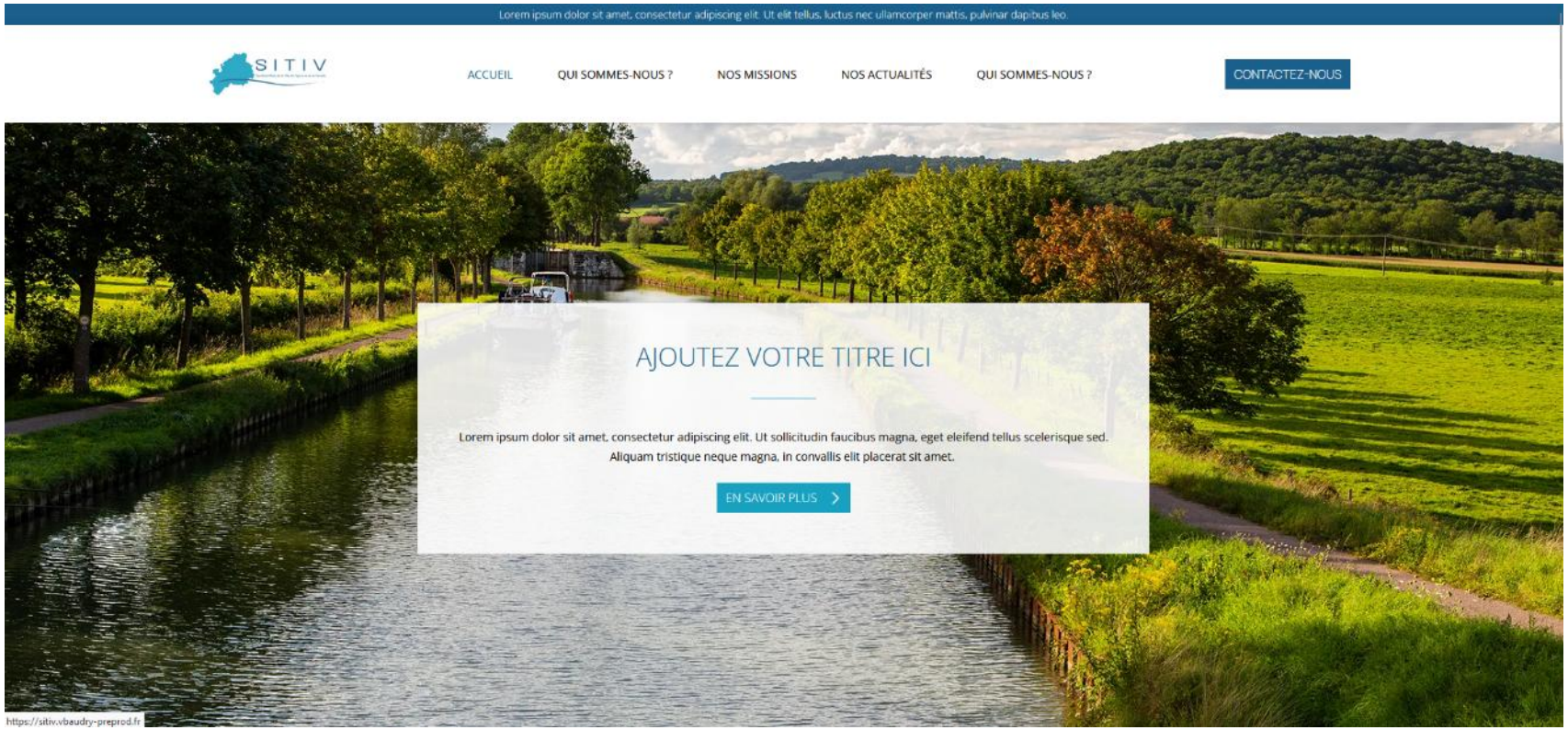

Version provisoire du site internet (préproduction)

ÉTUDES 2025

ÉTUDES PRÉALABLES À LA REMISE DU BAS-MONT DANS SON TALWEG D'ORIGINE, CRÉATION DES ZONES HUMIDES ET DE ZONES D'EXPANSION DE CRUES DANS LA COMMUNE DE VAROIS-ET-CHAIGNOT (Nouveau projet)

OBJECTIFS DU PROJET :

- Remise du cours d'eau dans son talweg d'origine.
- Création de plusieurs petites zones humides alluviales tampon faisant également office de zone d'expansion de crue.

AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES :

- Recul du nez de berge en rive droite à la limite actuelle des bandes enherbées,
- Retalutage des berges en aménageant des banquettes végétalisées, Renaturation de la ripisylve,
- Remodelage du lit mineur et diversification des écoulements,
- Création de zones humides alluviales, en connexion avec le cours d'eau,
- Création d'un nouveau lit sinueux dans l'ancien talweg.

COÛT ESTIMATIF : 73 600 € HT soit 88 320 € TTC

- Tranche ferme : 45 000 € HT soit 54 000 € TTC
- Tranche optionnelle* : 28 600 € HT soit 34 320 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :

- Subventions : **70 656 €** (80%) : 50 % à 80 % Agence de l'eau RMC (12ème programme) | 0 % à 30 % CR BFC et/ou CD 21
- Autofinancement : **17 664 €** (20%)

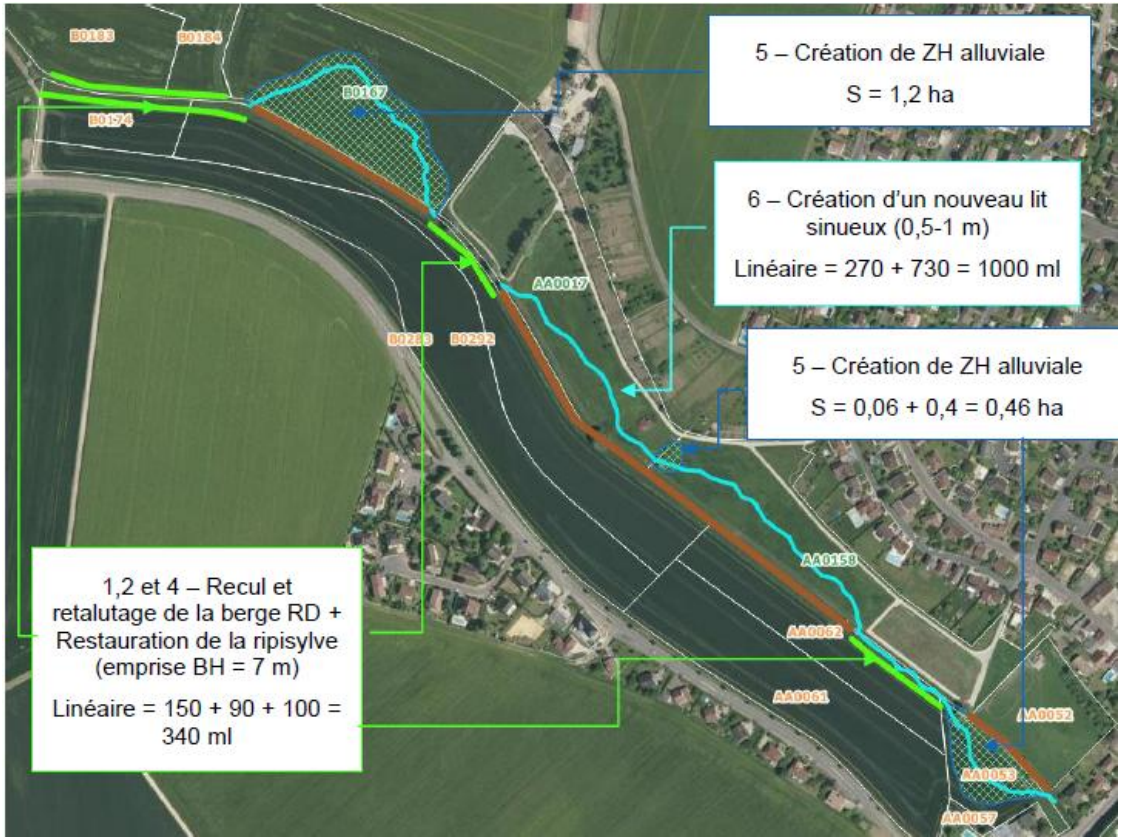

Esquisse d''aménagement à VAROIS-ET-CHAIGNOT – Scénario 3 :Remise du cours d'eau dans son talweg et création de zones humides d'expansion des crues (GINGER BURGEAP, 2019)

PRÉVISIONNEL 2025 :

- DÉPENSES : 88 320 € TTC
- RECETTES : 70 656 €

Syndicat intercommunal SI NA Tille Norges Arnison

** Montant à déterminer à l'issue de la tranche ferme. De 6 à **13 %** du coût des travaux estimés à 320 000 € HT soit 28 600 €*

ÉTUDE PROSPECTIVE D'ANTICIPATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RESSOURCES EN EAUX À L'ÉCHELLE DES BASSINS OUCHE-TILLE-VOUGE EN VUE D'UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION (Poursuite de l'étude engagée en 2023)

LA STRATÉGIE D'ADAPTATION (Phase 6)

6 axes stratégiques identifiés …déclinés en 24 orientations stratégiques



MO : Déléguée au SBO

COÛT ESTIMÉ (convention) : 214 182 euros TTC

COÛT ACTUALISÉ (prévisionnel) : 220 270 € TTC

ÉVOLUTION + 6 088,77

(soit + 3% du coût total ou +13 % du reste à charge des syndicats)

FINANCEMENT INITIAL : 70 % AERMC, 10 % RBFC, 20 %

FINANCEMENT ACTUALISÉ : : 65 % AERMC, 9 % RBFC, 26 %

Reste à charge syndicats (1/3 SBV ; 1/3 SBO, 1/6 SITNA 1/6 SITIV)

PART SITNA ACTUALISÉ : 9 425,43 € TTC

RÉALISÉ 2023 : 5 018,20 € TTC
RÉALISÉ 2024 : 1 811,75 € TTC
PRÉVISIONNEL 2025 :
- DÉPENSES : 2 595,48 € TTC
- RECETTES : 0,00 €

PROCHAINES ÉTAPES (Phase 7) : Déclinaison de la stratégie par un Plan d'actions l'échelle de chaque SAGE (Tille, Ouche, Vouge) et Nappe de Dijon Sud & Validation à prévoir par chaque syndicat et chaque CLE

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION POUR LA CRÉATION D'UN SYNDICAT UNIQUE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA TILLE (Poursuite de l'étude engagée en 2024)

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE :

- **Comparer les territoires des syndicats actuels** : linéaire du cours d'eau, occupation des sols, densité de population, etc. ;
- **Réaliser un sondage** auprès des élus des syndicats pour recueillir leurs attentes ;
- **Faire le bilan des études et travaux** effectués par les syndicats (type de travaux, coût…) ;
- **Comparer les capacités financières** de chaque syndicat ;
- **Analyser et comparer les clefs de répartition financière des syndicats** ;
- **Analyser et comparer la gouvernance des syndicats** et sa cohérence vis-à-vis de la mise en œuvre opérationnelle du SAGE de la Tille ;
- **Analyser et comparer tous les documents** et les éléments que le prestataire jugera utiles pour mener à bien sa mission ;
- **Proposer des scénarios possibles et les comparer**
- **Rendu Phase 3 définition des scénarii : 28 novembre 2024**

PROCHAINE ÉTAPE : Présentation en comité syndical par KPMG d'un scénario approfondi

COÛT TOTAL: 54 228 € TTC

Tranche ferme : 40 068,00

Tranche optionnelle : 14 160,00

FINANCEMENT : AERMC : 37 960 € TTC – 70 %

SITNA : 8 134 € TTC – 15 %

SITIV : 8 134 € TTC – 15 %

MO : déléguée au SITIV (Convention)

RÉALISÉ 2024 : 0,00 € TTC

PRÉVISIONNEL 2025 :

- DÉPENSES : 8 134,00€ TTC
- RECETTES : 0,00 €

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION POUR LA CRÉATION D'UN SYNDICAT UNIQUE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA TILLE

SIMULATIONS CLÉ DE RÉPARTITION FINANCIÈRE : **BV 50% - P 50%** (SCÉNARIO LE PLUS ÉQUILIBRÉ)

EPCI-FP	Taux 2024	Taux BV 50 % P 50 %	Montant des appels à cotisations 2024	Montant des cotisations (Clé de répartition financière BV 50 % P 50 %)	Évolution des montants des appels à cotisations (€)	Évolution des montants (%)
CC d'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais	2,53%	2,79%	5 055,96 €	5 583,58 €	527,62 €	10%
CC Tille et Venelle	14,61%	11,46%	29 217,65 €	22 915,37 €	- 6 302,28 €	-22%
CC du Pays Châtillonnais	0,28%	0,31%	551,26 €	628,46 €	77,19 €	14%
CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon	25,50%	21,20%	51 003,68 €	42 391,39 €	- 8 612,29 €	-17%
CC Forêts, Seine et Suzon	9,13%	9,79%	18 267,06 €	19 580,83 €	1 313,76 €	7%
CC Mirebellois et Fontenois	1,04%	2,28%	2 080,42 €	4 554,13 €	2 473,71 €	119%
CC Norge et Tille	9,36%	11,65%	18 713,15 €	23 303,81 €	4 590,66 €	25%
CC Auxonne Pontailler Val de Saône	1,64%	3,31%	3 273,04 €	6 626,54 €	3 353,50 €	102%
Dijon Métropole	28,19%	28,21%	56 375,03 €	56 412,49 €	37,46 €	0%
CC de la Plaine Dijonnaise	7,73%	9,00%	15 462,74 €	18 003,40 €	2 540,66 €	16%
TOTAL	**100,00%**	**100,00%**	**200 000,00 €**	**200 000,00 €**	**- 0,00 €**	**0%**

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION POUR LA CRÉATION D'UN SYNDICAT UNIQUE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA TILLE

SIMULATIONS CLÉ DE RÉPARTITION FINANCIÈRE : BV 40% - P 60%

EPCI-FP	Taux 2024	Taux BV 40 % P 60 %	Montant des appels à cotisations 2024	Montant des cotisations (Clé de répartition financière BV 40 % P 60 %)	Évolution des montants des appels à cotisations (€)	Évolution des montants (%)
CC d'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais	2,53%	2,31%	5 055,96 €	4 610,09 €	- 445,87 €	-9%
CC Tille et Venelle	14,61%	9,94%	29 217,65 €	19 880,21 €	- 9 337,44 €	-32%
CC du Pays Châtillonnais	0,28%	0,26%	551,26 €	512,46 €	- 38,80 €	-7%
CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon	25,50%	19,50%	51 003,68 €	39 004,83 €	- 11 998,86 €	-24%
CC Forêts, Seine et Suzon	9,13%	8,39%	18 267,06 €	16 773,57 €	- 1 493,50 €	-8%
CC Mirebellois et Fontenois	1,04%	2,14%	2 080,42 €	4 284,47 €	2 204,05 €	106%
CC Norge et Tille	9,36%	12,09%	18 713,15 €	24 172,28 €	5 459,13 €	29%
CC Auxonne Pontailler Val de Saône	1,64%	3,14%	3 273,04 €	6 271,75 €	2 998,71 €	92%
Dijon Métropole	28,19%	32,90%	56 375,03 €	65 806,04 €	9 431,01 €	17%
CC de la Plaine Dijonnaise	7,73%	9,34%	15 462,74 €	18 684,29 €	3 221,55 €	21%
TOTAL	**100,00%**	**100,00%**	**200 000,00 €**	**200 000,00 €**	**- 0,00 €**	**0%**

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION POUR LA CRÉATION D'UN SYNDICAT UNIQUE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA TILLE

SIMULATIONS CLÉ DE RÉPARTITION FINANCIÈRE : BV 60% - P 40%

EPCI-FP	Taux 2024	Taux BV 60 % P 40 %	Montant des appels à cotisations 2024	Montant des cotisations (Clé de répartition financière BV 60 % P 40 %)	Évolution des montants des appels à cotisations (€)	Évolution des montants (%)
CC d'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais	2,53%	3,28%	5 055,96 €	6 557,07 €	1 501,11 €	30%
CC Tille et Venelle	14,61%	12,98%	29 217,65 €	25 950,53 €	- 3 267,12 €	-11%
CC du Pays Châtillonnais	0,28%	0,37%	551,26 €	744,45 €	193,19 €	35%
CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon	25,50%	22,89%	51 003,68 €	45 777,96 €	- 5 225,72 €	-10%
CC Forêts, Seine et Suzon	9,13%	11,19%	18 267,06 €	22 388,09 €	4 121,03 €	23%
CC Mirebellois et Fontenois	1,04%	2,41%	2 080,42 €	4 823,78 €	2 743,36 €	132%
CC Norge et Tille	9,36%	11,22%	18 713,15 €	22 435,35 €	3 722,20 €	20%
CC Auxonne Pontailler Val de Saône	1,64%	3,49%	3 273,04 €	6 981,32 €	3 708,28 €	113%
Dijon Métropole	28,19%	23,51%	56 375,03 €	47 018,94 €	- 9 356,09 €	-17%
CC de la Plaine Dijonnaise	7,73%	8,66%	15 462,74 €	17 322,51 €	1 859,77 €	12%
TOTAL	**100,00%**	**100,00%**	**200 000,00 €**	**200 000,00 €**	**- 0,00 €**	**0%**

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION POUR LA CRÉATION D'UN SYNDICAT UNIQUE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA TILLE

SIMULATIONS DE LA GOUVERNANCE : **BV 50% - P 50%** (SCÉNARIO LE PLUS ÉQUILIBRÉ)

EPCI-FP	Statuts SITIV actuels	Statuts SITNA actuels	Gouvernance actuelle (Nb. sièges)	Projet de gouvernance : BV 50 % P 50 %	Évolution sièges (Nb.) BV 50 % P 50 %	Gouvernance actuelle (%)	BV 50 % P 50 % (%)	Évolution (%)
CC d'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais	5	0	5	2	-3	7%	4%	-60%
CC Tille et Venelle	16	0	16	6	-10	22%	11%	-63%
CC du Pays Châtillonnais	1	0	1	1	0	1%	2%	0%
CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon	18	1	19	11	-8	26%	20%	-42%
CC Forêts, Seine et Suzon	12	1	13	5	-8	18%	9%	-62%
CC Mirebellois et Fontenois	0	1	1	2	1	1%	4%	100%
CC Norge et Tille	0	4	4	6	2	5%	11%	50%
CC Auxonne Pontailler Val de Saône	0	1	1	2	1	1%	4%	100%
Dijon Métropole	0	10	10	15	5	14%	27%	50%
CC de la Plaine Dijonnaise	0	3	3	5	2	4%	9%	67%
TOTAL	**52**	**21**	**73**	**55**	**-18**	**100%**	**100%**	**-25%**

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION POUR LA CRÉATION D'UN SYNDICAT UNIQUE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA TILLE

SIMULATIONS DE LA GOUVERNANCE : BV 40% - P 60%

EPCI-FP	Statuts SITIV actuels	Statuts SITNA actuels	Gouvernance actuelle (Nb. sièges)	Projet de gouvernance : BV 40 % P 60 %	Évolution sièges (Nb.) BV 40 % P 60 %	Gouvernance actuelle (%)	BV 40 % P 60 % (%)	Évolution (%)
CC d'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais	5	0	5	2	-3	7%	4%	-60%
CC Tille et Venelle	16	0	16	5	-11	22%	9%	-69%
CC du Pays Châtillonnais	1	0	1	1	0	1%	2%	0%
CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon	18	1	19	10	-9	26%	18%	-47%
CC Forêts, Seine et Suzon	12	1	13	5	-8	18%	9%	-62%
CC Mirebellois et Fontenois	0	1	1	2	1	1%	4%	100%
CC Norge et Tille	0	4	4	7	3	5%	13%	75%
CC Auxonne Pontailler Val de Saône	0	1	1	2	1	1%	4%	100%
Dijon Métropole	0	10	10	17	7	14%	30%	70%
CC de la Plaine Dijonnaise	0	3	3	5	2	4%	9%	67%
TOTAL	**52**	**21**	**73**	**56**	**-17**	**100%**	**100%**	**-23%**

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION POUR LA CRÉATION D'UN SYNDICAT UNIQUE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA TILLE

SIMULATIONS DE LA GOUVERNANCE : BV 60% - P 40%

EPCI-FP	Statuts SITIV actuels	Statuts SITNA actuels	Gouvernance actuelle (Nb. sièges)	Projet de gouvernance : BV 60 % P 40 %	Évolution sièges (Nb.) BV 60 % P 40 %	Gouvernance actuelle (%)	BV 60 % P 40 % (%)	Évolution (%)
CC d'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais	5	0	5	2	-3	7%	4%	-60%
CC Tille et Venelle	16	0	16	7	-9	22%	13%	-56%
CC du Pays Châtillonnais	1	0	1	1	0	1%	2%	0%
CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon	18	1	19	12	-7	26%	22%	-37%
CC Forêts, Seine et Suzon	12	1	13	6	-7	18%	11%	-54%
CC Mirebellois et Fontenois	0	1	1	2	1	1%	4%	100%
CC Norge et Tille	0	4	4	6	2	5%	11%	50%
CC Auxonne Pontailler Val de Saône	0	1	1	2	1	1%	4%	100%
Dijon Métropole	0	10	10	12	2	14%	22%	20%
CC de la Plaine Dijonnaise	0	3	3	5	2	4%	9%	67%
TOTAL	**52**	**21**	**73**	**55**	**-18**	**100%**	**100%**	**-25%**

POINTS DIVERS

L'ESSENTIEL DES ACTIONS 2024

- 1 PLAQUETTE SYNTHÉTIQUE
- PUBLIC CIBLE :
  - Élus (envoi aux 52 communes et aux 5 intercommunalités)
  - Grand public via intégration aux bulletins municipaux et communautaires, Réseaux sociaux, etc. Partenaires techniques et financiers (DDT21, DDT52, OFB, FDPPMA21, FDPPMA52, AE RMC, Parc National de Forêts, etc.)
- DIFFUSION : Novembre 2024

- LES VŒUX DU PRÉSIDENT

accompagnés d'une lettre d'information sur les événements marquants de 2024

DIFFUSION : 17 janvier 2025





POINTS DIVERS

BILAN CONTRAT DE BASSIN 2022-2024

RAPPEL CONCERNANT LES 21 ACTIONS INSCRITES :

- 5 MAÎTRES D'OUVRAGES (SITIV, SITNA, CEN BFC, Commune de BRÉTIGNY-LÈS-NORGES, FDPPMA21)
- MONTANT TOTAL INSCRIT : 1 863 800 euros
- 21 ACTIONS :
  - Nature des actions (% des dépenses prévues) : 6 études (15 %), 12 opérations de travaux (77), 1 opération d'acquisition foncière (1%), 2 opérations en lien avec le personnel technique (7%).
  - Typologie des actions (% des dépenses prévues) : 2 actions animation (7 %), 1 action gouvernance (3 %), 8 actions zones humides (21%), 3 actions continuité écologique (12 %), 6 actions morphologie (~ 21%), 6 actions concernées par l'entretien et la mise en défens (36 %)

QUELQUES CHIFFRES CLÉ DU BILAN PROVISOIRE :

- AVANCEMENT : 14 actions réalisées (67%) ; 7 actions en cours (33%)
- MONTANT TOTAL RÉALISÉ (ET EN COURS) : 1 046 468,00 € euros TTC
- ÉVOLUTION DU MONTANT GLOBAL DU CONTRAT : - 44%
- FINANCEMENT GLOBAL RÉEL :
  - 51% AE RMC ;
  - 10% RBFC ;
  - 6% CD21 ;
  - 33% Maîtres d'Ouvrage



BILAN DU CONTRAT DE BASSIN TILLE POUR LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES 2022-2024

Les maîtres d'ouvrage des opérations :

Les partenaires financiers :

Décembre 2024 – Version 1

POINTS DIVERS

ÉLABORATION D'UN NOUVEAU CONTRAT DE BASSIN TILLE

- LES FICHES AIDES DU 12ÈME PROGRAMME DE L'AE RMC seront validées par le CA le 19 décembre
- INTÉRÊT DE CONTRACTUALISER :
  - Visibilité financière avec programmation pluriannuelle ;
  - Fonds bloqués pour les projets inscrits ;
  - Garantie des taux (jusqu'à 80% pour les actions Grand Cycle) avec la possibilité de négocier à la hausse les taux de certains projets moins ambitieux uniquement parce qu'ils s'inscrivent dans un contrat (jugé ambitieux)
  - Affichage auprès des partenaires techniques et financiers de la stratégie des syndicats de la Tille sur le bassin versant.
- DATE ET DURÉE CONTRACTUALISATION: Après les élections 2026, durée modulable (2, 3 ans ou +)
- GOUVERNANCE : L'AE a rappelé qu'elle n'avait pas d'exigences concernant la gouvernance (échelle TVO et échelle Tille)
- ATTENTES DE L'AGENCE DE L'EAU :
  - Poursuite de l'Animation de la CLE de la Tille,
  - Bilan PTGE,
  - Élaboration du Programme d'actions de l'Étude prospective OTV et programmation de sa mise en œuvre,
  - Élaboration d'un Plan de Gestion stratégique Zones Humides,
  - Délimitation de l'Espace de bon fonctionnement (EBF) sur tout le bassin versant (seul le sous-bassin de la Norges en a bénéficié),
  - Lancement de la révision du SAGE,
  - Pas d'exigences particulières (à priori) sur les travaux qui pourront être inscrits

POINTS DIVERS

EAUX SOUTERRAINES

- L'InterCLE Vouge/Ouche a été sollicitée par l'Agence de l'Eau RMC pour étudier la possibilité d'élargir l'InterCLE aux bassins Tille/Ouche/Vouge (condition de contractualisation pour eux).

- Point évoqué à la marge lors de la réunion technique SITIV-AE RMC du 26/11/2024

- Réunion de l'InterCLE le 9/12/2024 à laquelle l'animatrice du SAGE et le Président de la CLE ont été conviés.

- L'InterCLE Vouge/Ouche devrait se rapprocher courant janvier 2025 des structures concernées pour avis

POINTS DIVERS

ANIMATION DE LA CLE : INFORMATIONS

- LA CLE DE LA TILLE N'A ACTUELLEMENT PLUS D'EXISTANCE LÉGALE :

La Commission Locale de l'Eau de la Tille ne peut actuellement plus légitimement se réunir.

En effet, le dernier arrêté portant renouvellement de la composition de la CLE du SAGE du bassin de la Tille date du 13/08/2018 et "*la durée du mandat des membres de la commission locale de l'eau, autres que les représentants de l'État, est de six années*" (Article R212-31 du Code de l'environnement) ; ce qui portait l'échéance au 13/08/2024.

Le Préfet doit prendre un **arrêté de renouvellement de la composition de la CLE** et cette procédure est pour l'heure bloquée. Les services de la DDT, en concertation avec le Président de la CLE, ont proposé de revoir à la baisse le nombre de sièges afin de faciliter l'atteinte du quorum mais cette perspective n'avait pas été acceptée par tous. La situation est débloquée. L'AMF a sollicité le SITIV et le SITNA pour désigner leurs 2 représentants (contre 3 auparavant).

Les affaires courantes continuent à être gérées par le Bureau de la CLE et l'actuel Président malgré la situation.

Désignation de deux délégués du SITNA pour siéger à la CLE de la Tille

- BILAN ANIMATION 2024 : Prévu pour début d'année 2024

- INFORMATION STAGIAIRE RECRUTÉ EN APPUIS A L'ANIMATRICE DU SAGE
  - Bilan PGRE : n'a pas pu avancer sur le sujet. Travail à mener début 2024
  - Analyse de compatibilité du SAGE/SDAGE et Niveau d'ambition du SAGE : Travail à reprendre début 2025



MERCI

Amandine COYER,

Chargée de missions BV Tille, Animatrice du SAGE

a.coyer@bassin-tille.fr

06 59 74 29 42

&

Benoît CLAIR,

Technicien de rivière

b.clair@bassin-tille.fr

06 34 53 27 39

